

Déclaration

Je soussigné ou soussignée, _

Déclaration de bonne santé physique et mentale

Demande de reconnaissance

Le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RLRQ, chapitre S-4.1.1, r. 2), ci-après « RSGEE », prévoit que l'une des conditions que doit satisfaire une personne physique pour être reconnue à titre de personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial est d'avoir la santé physique et mentale lui permettant d'assurer la prestation de services de garde aux enfants (article 51 paragraphe 4, RSGEE).

Pour obtenir une telle reconnaissance, vous devez notamment soumettre avec votre demande écrite une déclaration signée par vous attestant que vous avez une bonne santé physique et mentale vous permettant d'assurer la prestation de services de garde aux enfants (article 60, paragraphe 4, RSGEE).

par l'article 51, paragraphe 4 du <i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> .	
Signature	
Signé à :	
Signature numérique ou manuscrite :	Date (année-mois-jour) :

déclare que l'ai une bonne santé physique et mentale me permettant d'assurer la prestation de services de garde aux enfants, tel qu'exigé

^{*}Ce modèle est fourni par le ministère de la Famille. Voici le lien pour vous y référer : Declaration-sante-dynamique-PDF.pdf.